

## Services essentiels en contexte de grève

### Une responsabilité partagée pour assurer les services et soins aux usagers

Le maintien des services essentiels consiste à garantir la continuité des soins et services à nos usagers. Durant la grève, le CIUSSS doit assurer la prestation de ces services essentiels, qui sont établis suivant un pourcentage d'effectifs présents par quart de travail, unité de soins et catégorie de services, et ce, en fonction du personnel habituellement en place. Des ententes ont été conclues entre les accréditations syndicales et la direction du CIUSSS pour assurer la prestation de ces services essentiels, dans le respect de la Loi sur les services essentiels et du Code du travail.

Les pourcentages de travailleuses et travailleurs qui doivent être en poste par quart de travail peuvent varier selon le type de mission, d'installation et en fonction des ententes conclues avec les accréditations syndicales :

- centre hospitalier spécialisé : 90 %
- centre hospitalier : 80-90 %
- unités de soins intensifs et services d'urgence des centres hospitaliers : 100 %
- centre d'hébergement et de soins de longue durée : 90 %
- centre de protection de l'enfance et de la jeunesse : 90 %
- centre de réadaptation (déficience physique, déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme, jeunes en difficulté, dépendance) : 90 %
- centre local de services communautaires (CLSC) : 60-90 %

En prévision des actions de grève, dont le premier épisode est prévu le 26 octobre prochain, le CIUSSS a défini des moyens pour permettre la continuité des activités et services dans ses directions et services. Des mécanismes seront aussi en place pour fournir une réponse rapide en cas d'incidents.

La direction travaillera de concert avec les accréditations syndicales pour limiter les impacts de la grève sur les usagers.

## Campagnes de financement 2015 : Centraide et Entraide

Les employés du CIUSSS ont reçu ou recevront au cours des prochains jours, une enveloppe qui les invitera à contribuer aux campagnes de financement de Centraide ou d'Entraide.



La campagne de financement de **Centraide** vise à amasser des fonds pour les redistribuer aux organismes offrant un soutien aux personnes dans le besoin du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les 94 organismes associés à Centraide dans la région agissent dans différentes sphères d'intervention : aide aux aînés, à la jeunesse et aux familles; soutien aux hommes et aux femmes en difficulté ou en situation de crise; services aux personnes handicapées ou souffrant d'une dépendance ou d'une problématique de santé mentale (source : site Internet de l'organisme).



La campagne de financement d'**Entraide** a pour objectif de récolter des dons pour venir en aide, sur tout le territoire québécois, aux personnes vivant une situation de vulnérabilité. Les dons à Entraide sont remis en fonction du choix du donateur parmi plus de 36 organismes, soit les 18 Centraide du Québec, la Croix-Rouge canadienne (division du Québec), Partenaire Santé-Québec et ses 16 organismes associés, dont les activités se concentrent sur les maladies chroniques ou graves (source : site Internet du Comité Entraide, secteurs public et parapublic).

Appel à la solidarité et à la générosité!